DOI: 10.52992/SAP.2025.18.1.50 *Sapientiana* 18 (2025/1) 50–62

La *lectio divina* d'Irénée de Lyon : canon, exégèse, et l'exemple du mariage[1]

Cyril Pasquier

Abstract
Saint Irenaeus of Lyons, a pre-monastic author, cannot be said to be a specialist of *Lectio Divina*. He is too ancient and too polemical. Furthermore, what we consider today as Scripture was still in a formation process at his time. The oral tradition often took precedence over written texts. Nevertheless, together with the Rule of faith and the Apostolic succession, the Holy Writ is a pillar of Christian revelation, according to Irenaeus. This standpoint provides him a key role in the formation of the biblical canon. Though the canon in the second century is not yet a defined list of biblical books as we know it today, it is already a structured series of writings with a threefold status : prophetic, evangelical and apostolic. On these grounds, Irenaeus confidently unfolds his theological argumentation in an anti-gnostic context and for the promotion of a theology of the body and the flesh. The theme of marriage is a good illustration of this strong and flexible biblical hermeneutic and this approach can be useful for our *Lectio Divina* today.

Keywords: *Irenaeus of Lyons, Lectio Divina, biblical canon, marriage, apostolic succession.*
Kulcsszavak: *Lyoni Iréneusz, Lectio Divina, szentírási kánon, házasság, apostoli utódlás.*

De prime abord, cela semble un peu audacieux ou hors de propos de parler de la *lectio divina* de saint Irénée. En effet, le titre de son œuvre principale –

Cyril Pasquier teológus, az ELTE Vallástudományi Tanszékének kutatója; pasquier.cyril@btk.elte.hu

[1] À paraître prochainement en anglais : *Lectio Divina, Lectio Humana, 35. Szegedi Nemzetközi Biblikus Konferencia, 2024. augusztus 26–28.*, Benyik György (ed.) : Konferencia Alapítvány, Szeged, 2025.

Contre les hérésies – signifie tout sauf une approche contemplative de l'Écriture Sainte, cette approche que nous associons généralement à la notion de *lectio divina* de nos jours. En d'autres termes, l'*opus magnum* d'Irénée semble trop polémique pour être considéré comme un exemple probant de *lectio divina*. Si l'on utilise la Bible comme une arme contre les hérétiques, dans ce cas, on ne peut parler de *lectio divina*. Pourtant, Irénée pratique une véritable lecture de l'Écriture divine. *Adversus haereses* contient non moins de 3000 citations bibliques directes ou indirectes, citant 58 livres de l'Ancien et du Nouveau Testament[2]. En comparaison, il n'y a que 25 citations profanes ou non-bibliques[3]. Ainsi, nous pouvons nous demander quelle relation Irénée entretient avec la Bible. Comment la lit-il ? Comment l'interprète-t-il ? Comment considère-t-il ou identifie-t-il ce texte sacré ? Pour répondre à ces questions, nous suivrons un plan en quatre parties.

1) Le contexte d'Irénée, héritier des temps apostoliques.
2) La formation du canon au II^e^ siècle et la contribution d'Irénée.
3) La façon dont Irénée lit la Bible.
4) Son exégèse biblique sur le mariage.

1. Le contexte d'Irénée, héritier des temps apostoliques

Nous ne pouvons commencer d'emblée par l'interprétation que fait Irénée de la Bible. Il faut dans un premier temps contextualiser cet auteur du II^e^ siècle. Irénée (130-202) appartenait à la troisième génération après Jésus, le fondateur du christianisme. On ne peut ignorer cette proximité historique. Irénée ne pouvait avoir la même approche du texte sacré à cette époque que de nos jours, au XXI^e^ siècle. Nous sommes au moins la 68^e^ génération après Jésus. Qui connaît ses ancêtres d'il y a 68 générations ? Tandis que nous connaissons tous nos arrière-grands-parents, trois générations avant nous. *Mutatis mutandis*, c'est la même chose pour Irénée. Il « connaissait » le Christ comme nous « connaissons » nos arrière-grands-parents. Aujourd'hui la Bible, et tout spécialement l'Évangile, est d'une certaine manière notre seule façon de connaître Jésus. Ainsi, la *lectio divina* est essentielle. Mais du temps d'Irénée, il y avait

[2] Irénée de Lyon : *Contre les hérésies. Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, Cerf, Paris, 2001[2] (Sagesses chrétiennes), 679-706.

[3] Irénée de Lyon : *Contre les hérésies* (Sagesse chrétienne), op. cit., 707.

d'autres moyens de connaître Jésus, plus oraux et plus existentiels. Par conséquent, l'approche d'Irénée à la *lectio divina* n'était pas la même qu'aujourd'hui.

Cette lecture priante de la Bible, que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de *lectio divina* est avant tout une expression monastique, qui est seulement apparue avec l'établissement progressif du monachisme à partir du IV[e] siècle[4]. Ainsi, Irénée vient avant cette naissance. Pour lui, l'expression *lectio divina* est en partie impropre, car son lien avec la révélation est moins médiatisé par un texte écrit appelé la Bible qu'il ne le sera dans les siècles ultérieurs. Pour Irénée, la *« lectio » divina* est aussi une *« experientia » divina* avec des témoins vivants et des amis de Jésus Christ.

1.1. La Bible en tant que történelem és történet

En hongrois, il y a deux mots pour exprimer le concept d'histoire – *történelem* et *történet* – tandis qu'en français, il n'y en a qu'un : « histoire ». Il semble que *történet* soit plus du côté de l'histoire en tant que récit de ce qui s'est passé, en tant que narration des événements passés. Tandis que *történelem* est plutôt la série des événements eux-mêmes, les faits historiques[5]. L'histoire est un concept ambivalent : les événements eux-mêmes et le récit de ces événements, avec toute la dimension interprétative de ce récit. Et le vocabulaire hongrois vient à l'appui de cette distinction, de cette double définition de la notion d'histoire.

Le propre de la *lectio divina* est d'atteindre les événements à travers le récit de ces événements, la Bible. Dans le cas d'Irénée, les faits historiques du Nouveau Testament étaient si proches de lui que la médiation du texte sacré avait moins d'importance. Et l'expérience existentielle d'une rencontre vivante avec le Christ ressuscité et ses disciples prédominait. Irénée est plus près des événements eux-mêmes que du récit de ces événements. Pour illustrer cette idée, nous voyons que le mot « canon » du temps d'Irénée n'avait pas le sens d'une liste de livres sacrés, même pour l'Ancien Testament. Le canon était seulement une règle de la foi, un résumé des traits caractéristiques de la révélation chré-

[4] Voir la reconnaissance officielle de la *lectio divina* par saint Benoît de Nursie (480–547) dans sa *Regula monachorum : Otiositas inimica est animae, et ideo certis temporibus occupari debent fratres in labore manuum, certis iterum horis in* lectione divina (*RB* 48, 1). Benoît de Nursie : *La Règle de Saint Benoît*. II. Ch. VIII-LXXIII., Cerf, Paris, 1972 (Sources chrétiennes 182), 598.

[5] Mozsárné Magay Eszter – P. Márkus Katalin : *Magyar-angol munkahelyi szótár. Mindennapi munkához, tárgyaláshoz, levelezéshez*, Grimm, Szeged, 2012, 489.

tienne, quelque chose qui pouvait être transmis oralement et dont on pouvait faire l'expérience[6]. Nous reviendrons plus tard sur cette question.

1.2. Oralité et écrits : une approche équilibrée

Ainsi, l'approche irénéenne de la Révélation venait aussi de ce qu'on appelle la « Tradition orale »[7]. Par exemple, il était proche dans l'espace, le temps et l'esprit de saint Papias d'Hiérapolis (60-130), un compilateur de paroles que l'on disait venir directement du Christ. Papias écrivit une *Exposition des dires du Seigneur* (Λογίων Κυριακῶν Ἐξήγησις) en cinq livres. Cette œuvre, qui rapporte la tradition orale des paroles du Seigneur, est en grande partie perdue aujourd'hui[8]. On la connait seulement par quelques fragments, dont l'un est conservé dans l'*Adversus haereses*[9].

Selon Irénée, la Tradition orale transmet la foi à des personnes simples, à des barbares qui sont parfois illettrés, trop peu éduqués pour lire la Bible.

> C'est à cet ordre [de l'oralité] que donnent leur assentiment beaucoup de peuples barbares qui croient au Christ : ils possèdent le salut, écrit sans papier ni encre par l'Esprit dans leurs cœurs, et ils gardent scrupuleusement l'antique Tradition, croyant en un seul Dieu, Créateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils renferment, et au Christ Jésus, le Fils de Dieu[10].

6 Enrico Norelli : « Les bases de la formation du canon du Nouveau Testament », in Bernard Pouderon – Enrico Norelli (éd.) : *Histoire de la littérature grecque chrétienne des origines à 451.* II. *De Paul de Tarse à Irénée de Lyon,* Belles Lettres, Paris, 2016, 789–850 (L'âne d'or 60), 842–844 : « Pour Irénée, le canon [règle de la foi] est le "critère herméneutique" à appliquer aux écrits du futur canon [liste d'écrits] ». Yves-Marie Blanchard : "Irénée de Lyon, témoin et acteur d'un Canon en genèse", *Communio. Revue catholique internationale* 37/ (2012/3) 61.

7 Yves-Marie Blanchard : "Irénée de Lyon, témoin", 56 : « Pour une bonne part, l'évangile demeure, au temps d'Irénée, une tradition vivante fondée sur des paroles du Seigneur auxquelles une libre transmission assure un statut de pleine actualité ».

8 Cyril Pasquier : *Approches du millénium. Et si Irénée de Lyon avait raison ?,* Aschendorff, Münster, 2021. (Studia Œcumenica Friburgensia 103), 76. Enrico Norelli : « Les bases de la formation », 818 : « Pour Papias, la tradition orale est plus fiable que la tradition écrite ».

9 Irénée de Lyon : *Adversus haereses* (*Ah*) V, 33, 4.

10 Irénée de Lyon : *Ah* III, 4, 2 : *Cui ordinationi adsentiunt multae gentes barbarorum eorum qui in Christum credunt, sine charta et atramento scriptam habentes per Spiritum in cordibus suis salutem, et veterem traditionem diligenter custodientes, in unum Deum credentes*

À partir de cette tradition orale, un résumé des principaux articles de la foi chrétienne est élaboré. Et ce résumé est accessible à tous, de l'intellectuel au simple d'esprit. Cette synthèse des principaux dogmes de la foi chrétienne est le précurseur du Symbole et du Credo. Le symbole de Nicée, dont on célèbre les 1700 ans cette année, n'aurait pu exister sans le travail préparatoire de la tradition orale. Irénée appelle cette étape préliminaire soit « l'ordre de la Tradition » (*ordo traditionis*)[11], soit la « règle de la vérité » (*regula veritatis; ὁ κανὼν τὴς ἀληθείας*)[12]. Et cette réalité est dénommée « règle de la foi » (*regula fidei*) dans la *Démonstration de la prédication apostolique* et par Tertullien[13]. Mais la tradition orale a besoin d'une autre garantie pour être considérée comme telle : la succession apostolique. Les presbytres, successeurs des Apôtres, sont les transmetteurs officiels de cet « ordre de la Tradition » :

> À supposer que les apôtres ne nous eussent pas laissé d'Écritures, ne faudrait-il pas alors suivre l'ordre de la Tradition qu'ils ont transmise à ceux à qui ils confiaient ces Églises ?[14]

Ainsi, cette tradition orale est délimitée à la fois par la règle de la vérité et par la succession apostolique. Ces deux instances donnent à la tradition orale sa légitimité. Et passant par le canal constitué par ces deux instruments, les Écritures elles-mêmes viennent à la lumière comme le troisième pilier :

> Cet Évangile, ils [les Apôtres] l'ont d'abord *prêché* ; ensuite, par la volonté de Dieu, ils nous l'ont transmis dans des *Écritures*, pour qu'il soit le fondement et la colonne de notre foi[15].

Fabricatorem caeli et terrae et omnium quae in eis sunt, et Christum Iesum Dei Filium. Pour toutes les citations d'Irénée en français, la traduction est celle des Sources chrétiennes.

11 Irénée de Lyon : *Ah* III, 4, 1–2.

12 Irénée de Lyon : *Ah* III, 11, 1.

13 Irénée de Lyon : *Démonstration* 3 (Sources chrétiennes 406, 86). Tertullien : *De praescriptione haereticorum* XII, 5. (Sources chrétiennes 46, 105).

14 Irénée de Lyon : *Ah* III, 4, 1 : *Quid autem si nec apostoli quidem Scripturas reliquissent nobis, nonne oportebat ordinem sequi traditionis quam tradiderunt his quibus committebant Ecclesias?*

15 Irénée de Lyon : *Ah* III, 1, 1 : *Evangelium quidem tunc* praeconaverunt *[*apostoli*], postea vero per Dei voluntatem in* Scripturis *nobis tradiderunt, fundamentum et columnam fidei nostrae futurum*. (C'est nous qui soulignons).

La révélation chrétienne est, selon Irénée, basée sur ces trois piliers : la règle de la vérité, la succession apostolique et les Écritures. Il est difficile cependant d'établir un ordre chronologique d'apparition entre ces trois instances. Les trois sont en réalité interactives. Oui, d'une certaine façon, la règle de la foi et la succession apostolique préparent la naissance des Écritures, ce que nous appelons aujourd'hui le Nouveau Testament. Mais d'une autre manière, les écrits apostoliques donnent autorité aux successeurs des Apôtres, et ils confirment la règle de la foi. Les presbytres n'étaient pas choisis au hasard. On les distinguait parce qu'ils avaient une bonne connaissance des Écritures et qu'ils pouvaient témoigner de cette connaissance au sein des communautés locales[16]. Ainsi, Irénée décrit plutôt une synergie entre ces trois piliers. L'écrit sacré fait partie d'un tout plus large que le simple texte.

Par conséquent, dans la relation qu'Irénée entretient avec l'Écriture Sainte, dans son approche de la *lectio divina*, il y a une plus grande part d'expérience existentielle que dans l'approche contemporaine. L'*Adversus haereses* est un bon exemple de l'interaction entre Écriture et Tradition. Et dans ce cas, la Tradition est bien plus qu'un carcan dogmatique pour lire la Bible. Elle est aussi une rencontre vivante avec des témoins de Jésus Christ, avec ses disciples.

2. La formation du Canon

2.1. Que signifie « Écriture » pour Irénée ?

Dans la plupart des cas, Irénée parle de « l'Écriture » en se référant à l'Ancien Testament. C'est aussi le sens que ce mot a dans le Nouveau Testament, en particulier dans l'Évangile. Quand le Christ ressuscité explique aux disciples d'Emmaüs « dans toutes les *Écritures* (γραφαῖς) les choses le concernant » (Lc 24, 27), il fait référence à l'Ancien Testament[17]. Mais dans d'autres passages du

[16] Andreas Merkt : « *Ministère de la tradition* et *charisme de la vérité*. La signification théologique de la succession apostolique chez Irénée de Lyon et chez Augustin », *Communio. Revue catholique internationale* 36 (2011/5) 33 : contre la "théorie mécaniste" de la succession apostolique, ou "théorie du pipeline" ; 41 : « L'Écriture Sainte et le ministère épiscopal sont inextricablement liés. Chacun de ces deux corps a besoin de l'autre pour garantir son autorité » ; 42. Enrico Norelli : « Les bases de la formation », 833–834.

[17] Bernard Sesboüé : « La preuve par les Écritures chez saint Irénée. À propos d'un texte difficile », *Nouvelle revue théologique* 103 (1981) 887.

Contre les hérésies, « Écriture » peut vouloir dire la Bible tout entière, Ancien et Nouveau Testament, comme nous l'avons vu dans les citations précédentes[18]. Cela peut aussi avoir une signification plus large encore, parce que « Écriture » inclut parfois des écrits qui ne sont pas considérés comme canoniques de nos jours[19]. Ainsi Irénée donne le nom d'Écriture, ἔγγραφος, *scriptura*, à un certain nombre de textes non-canoniques : l'*Exposition* de Papias[20], un passage du Pasteur d'Hermas[21], l'épître de Clément aux Corinthiens[22], et la lettre de Polycarpe aux Philippiens[23].

Il y a ici différentes écoles d'interprétation. D'un côté, certains chercheurs, de sensibilité historique, minimisent le rôle joué par Irénée dans la formation du canon des Écritures. L'usage large et souple que fait Irénée du mot « Écriture » leur sert de preuve pour montrer que la contribution irénéenne à l'élaboration du canon est partielle, puisqu'Irénée n'a pas réussi à discerner que des écrits patristiques n'étaient pas des « Écritures » à proprement parler[24]. D'un autre côté, une tendance plus théologique parmi les érudits souligne la cohérence de l'enseignement d'Irénée sur le canon des Écritures. Ces spécialistes réussissent à démontrer qu'Irénée ne donne pas tout à fait le même sens à « Écriture » pour les écrits patristiques et pour les textes sacrés eux-mêmes[25]. Ainsi, par cette distinction, les théologiens attribuent à Irénée un rôle majeur dans la formation du canon. Nous avons personnellement tendance à préférer cette deuxième sensibilité. Irénée est en effet particulièrement connu pour sa définition de l'Évangile tétramorphe. S'opposant aux sectes gnostiques qui choisissaient seulement un Évangile parmi plusieurs – Valentin choisissait l'Évangile de Jean, Marcion celui de Luc (incomplet), d'autres celui

[18] Denis Farkasfalvy : « Theology of Scripture in St. Irenaeus », *Revue Bénédictine* 78 (1968) 332.

[19] D. Jeffrey Bingham : « Senses of Scripture in the Second Century : Irenaeus, Scripture, and Noncanonical Christian Texts », *Journal of Religion* 97 (2017) 26–27. [doi : doi.org/10.1086/688994]

[20] Irénée de Lyon : *Ah* V, 33, 4.

[21] Hermas : *Mandatum* 1,1, in Irénée de Lyon : *Ah* IV, 20, 2.

[22] Irénée de Lyon : *Ah* III, 3, 3.

[23] Irénée de Lyon : *Ah* III, 3, 4 : *ἐπιστολὴ ἱκαηωτάτη; epistola perfectissima*.

[24] Yves-Marie Blanchard : *Aux sources du canon, le témoignage d'Irénée*, Cerf, Paris, 1993 (Cogitatio Fidei 175), 129–130 : sur Papias.

[25] D. Jeffrey Bingham : « Senses of Scripture », 32 : « Irénée donne différents sens à 'écriture' »; 45; 50 : distinction entre "apostolic or foundational writings" et "derivative or secondary scripture". Adelin Rousseau : Sources chrétiennes 100*, 248–250.

de Marc, les ébionites l'Évangile de Matthieu[26] ; et les valentiniens ajoutaient un cinquième livre : l'Évangile de la Vérité[27] – Irénée insiste sur l'existence de quatre Évangiles, qui, en même temps, ne sont qu'un Évangile[28].

2.2. La contribution d'Irénée

De cette façon, Irénée a fait un grand pas en avant de son temps, en étudiant la relation du chrétien au texte sacré. On dit de lui qu'il est « le premier auteur orthodoxe à avoir créé un canon du Nouveau Testament aux côtés de celui de l'Ancien Testament »[29]. Dans l'histoire du christianisme, Irénée se situe à la charnière entre l'oralité et la tradition écrite[30]. La déclaration ci-dessous, au sujet du disciple spirituel, sonne d'une certaine façon très « moderne ». Elle pourrait décrire ce que nous considérons aujourd'hui comme la *lectio divina*.

Parmi bon nombre de qualités requises, le disciple spirituel doit avoir :

> Parvenue jusqu'à nous, une conservation immuable des Écritures, impliquant [trois choses] : un compte intégral, sans addition ni soustraction, une lecture exempte de fraude et, en accord avec ces Écritures, une interprétation légitime, appropriée, exempte de danger et de blasphème[31].

Premièrement, Irénée pense qu'il y a un nombre défini de livres appelés « Écritures ». Chaque livre fait partie de cette « Écriture ». On ne peut ajouter ni retrancher aucun livre. Et ceci est une condition prérequise avant de commencer la *lectio divina*. Bien que depuis le XVII[e] siècle, la définition de la *lectio*

[26] Irénée de Lyon : *Ah* III, 11, 8.

[27] Irénée de Lyon : *Ah* III, 11, 9. Enrico Norelli : « Les bases de la formation », 831–832.

[28] Irénée de Lyon : *Ah* III, 11, 8. Christophe Guignard : « Le quadruple Évangile chez Irénée », in Agnès Bastit – Joseph Verheyden (éd.) : *Irénée de Lyon et les débuts de la Bible chrétienne. Actes de la Journée du 1.VII.2014 à Lyon*, Brepols, Turnhout, 2017 (Instrumenta patristica et mediaevalia 77), 102. D. Jeffrey Bingham : « Senses of Scripture », 30. Farkasfalvy : « Theology of Scripture », 329.

[29] Thierry Ziegler : « Un regard neuf sur la formation du Canon », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 71 (1991) 48. [doi : doi.org/10.3406/rhpr.1991.5114]

[30] Enrico Norelli : « Les bases de la formation », 848, établit un tournant fondamental entre les traditions orales et écrites à la fin du IIé siècle, l'époque d'Irénée.

[31] Irénée de Lyon : *Ah* IV, 33, 8 : *Quae pervenit usque ad nos custoditio sine fictione Scripturarum, plenissima tractatio neque additamentum neque ablationem recipiens, et lectio sine falsatione, et secundum Scripturas expositio legitima et diligens et sine periculo et sine blasphemia*.

divina s'est déplacée de la seule lecture de la Bible à toute lecture spirituelle, quelle qu'elle soit[32], l'Écriture Sainte demeure l'âme de toute *lectio divina*. Ce type de lecture ne peut exister sans la Bible comme fondement. La deuxième exigence semble concerner le sens littéral des Écritures. Une lecture littérale est la deuxième condition prérequise avant toute lecture spirituelle. Il faut lire le « texte brut », *sine falsatione*. La troisième exigence se situe au niveau de l'interprétation. On passe à l'interprétation d'un texte qui a été préalablement lu dans son intégralité, de manière littérale, et qui a été défini comme « Écriture ». Et ceci est une bonne définition de la *lectio divina* : biblique, littérale, et finalement spirituelle.

Bien sûr, cette citation est fortement liée au contexte gnostique du temps d'Irénée. Les gnostiques sont la parfaite antithèse du disciple spirituel. Premièrement, ils font un mauvais compte des Écritures, ajoutant ou retranchant certains livres. Deuxièmement, ils lisent la Bible d'une façon directement métaphorique, sans passer par le sens littéral[33]. Troisièmement, ils interprètent par conséquent la Bible de manière dangereuse et blasphématoire. Par exemple, ils ne croient pas que Dieu le Père a créé l'univers[34]. Mais nous pouvons aussi comprendre ce passage comme une leçon pour une *lectio divina* contemporaine. Cette lecture sainte est fortement liée à la Bible ; elle ne fait pas l'économie du sens littéral ; et tout cela mène à une compréhension spirituelle.

3. Comment Irénée lit la Bible

3.1. Irénée : un témoin ancien de la lecture de la Bible

Irénée vient chronologiquement avant les écoles d'Alexandrie et d'Antioche. Il n'appartenait à aucune de ces deux écoles d'interprétation biblique, car elles n'existaient pas de son temps. Irénée est d'une certaine façon un témoin antérieur au point de départ de l'exégèse. Sa place dans l'histoire de l'interprétation biblique se situe à une étape qui précède la naissance de l'exégèse, précisément

[32] Hermann Josef Sieben : « De la *Lectio Divina* à la lecture spirituelle », in André Rayez – André Derville – Aimé Solignac (éd.) : *Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique, Doctrine et histoire* 9, Beauchesne, Paris, 1976, 487.

[33] Voir Irénée de Lyon : *Ah* I, 8–9.

[34] Voir Irénée de Lyon : *Ah* II, 19, 8.

au moment de la formation du canon. Une école d'exégèse peut seulement voir le jour quand ce que l'on doit interpréter a été clairement défini. Et cela a justement été le rôle d'Irénée, de définir le canon des Écritures. Ainsi l'évêque de Lyon cite la Bible sans vraiment la commenter, sans choisir explicitement une façon littérale ou allégorique pour l'interpréter. Irénée disparaît simplement derrière l'autorité des textes sacrés, utilisant l'Écriture pour renforcer son argumentation théologique. Et il hérite également d'une exégèse herméneutique rhétorique venant d'auteurs préchrétiens comme Cicéron[35].

3.2. La Bible en trois parties plutôt qu'en deux parties

Un autre aspect de la lecture biblique d'Irénée repose sur le fait que la distinction que nous faisons de nos jours entre l'Ancien et le Nouveau Testament n'était pas toujours très claire dans son esprit. Il a parfois une autre façon de distinguer les types d'écrits au sein des Écritures. Dans le Nouveau Testament, il établit une distinction entre, d'une part, la vie et le message de Jésus, et d'autre part, les écrits apostoliques. Ainsi, la Bible est fondamentalement en trois parties pour Irénée. Elle comprend : les Prophètes (Ancien Testament), le Seigneur (Jésus), et les Apôtres (Nouveau Testament sans les Évangiles)[36]. Nous pouvons résumer cette lecture biblique triple par les propres mots d'Irénée : *prophetica, dominica* (ou *evangelica*), *apostolica*.

> Voilà ce que le *Seigneur* lui-même atteste, ce que les *apôtres* confessent, ce que les *prophètes* proclament[37].

La liturgie dominicale dans l'Église catholique a réintroduit après Vatican II cette triple dimension de la Bible avec ce qui est appelé « l'argument

[35] Brendan Harris : « Irenaeus's Engagement with Rhetorical Theory in his Exegesis of the Johannine Prologue in *Adversus Haereses* 1.8.5–1.9.3 », *Vigiliae Christianae* 72 (2018) 405–420.

[36] D. Jeffrey Bingham : « Senses of Scripture », 30., Matthew C. Steenberg : « Irenaeus on Scripture, *Graphe*, and the Status of Hermas », *St Vladimir's Theological Quarterly* 53 (2009) 55. John Behr : « Scripture, the Gospel, and Orthodoxy », *St Vladimir's Theological Quarterly* 42 (1999) 245–246. Yves-Marie Blanchard : « Irénée de Lyon, témoin », 56–57. Farkasfalvy : « Theology of Scripture », 323.

[37] Irénée de Lyon : *Ah* III, 17, 4 : *Sicut et ipse* Dominus *testatur et* apostoli *confitentur et* prophetae *adnuntiant*. (C'est nous qui soulignons). Voir aussi *Ah* I, 8, 1.

prophétique » [38]. Ainsi la première lecture du dimanche est habituellement *prophetica*, la deuxième *apostolica* et la troisième (l'Évangile) *dominica*[39]. Parmi les *apostolica*, Irénée cite parfois des prophéties du Nouveau Testament, comme celle de l'Apocalypse. On peut observer cette tendance tout particulièrement à la fin du livre V de l'*Adversus haereses* (25-36)[40].

4. L'exégèse biblique d'Irénée sur le mariage

Irénée ne se sent pas très concerné par la question du mariage à cause du contexte anti-gnostique. C'est en effet le gnosticisme qui est un « système matrimonial », tandis que l'enseignement d'Irénée, prenant le contre-pied de ses opposants, ne l'est pas[41]. Le point de départ de l'économie gnostique est un mariage entre deux Éons divins au sein du Plérôme[42]. Tandis que les chrétiens croient, avec Irénée, que tout commence par l'engendrement éternel du Fils par le Père, sans le concours d'une Mère.

4.1. Une interprétation allégorique d'un mariage de l'Ancien Testament

Dans l'esprit d'Éphésiens 5, 21-33, Irénée médite sur l'épisode de Jacob et Rachel (Gn 29). Il est dit que Jacob travailla plusieurs années supplémentaires à cause de Rachel, parce qu'il l'aimait plus que sa sœur Léa (v. 16-20). Et Jacob a finalement épousé Rachel (v. 30). Pour Irénée, ceci préfigurait l'amour du Christ pour l'Église durant sa passion sur la croix.

> Tous ces travaux, celui-là [Jacob] les accomplit à cause de la cadette aux beaux yeux, Rachel, qui préfigurait l'Église pour laquelle souffrit le Christ[43].

[38] Alban Massie : « Prophète et témoin. Le rôle du peuple juif dans la théologie augustinienne », *Nouvelle revue théologique* 136 (2014) 217. Bernard Sesboüé : « La preuve par les Écritures », 886.

[39] Paul VI : « Constitution Apostolique *Missale Romanum* » (1969), n. 10.

[40] Cyril Pasquier : *Aux portes de la gloire. Analyse théologique du millénarisme de saint Irénée de Lyon*, Academic Press, Fribourg, 2008 (Studia Œcumenica Friburgensia 50), 23.

[41] Cyril Pasquier : « Toothing-stones in Irenaeus of Lyons to apprehend marriage today », *Anthropotes* 39 (2023) 172.

[42] Irénée de Lyon : *Ah* I, 1, 1.

[43] Irénée de Lyon : *Ah* IV, 21, 3 : *Omnia autem ille [Jacob] faciebat propter illam juniorem, bonos oculos habentem, Rachel, quae praefigurabat Ecclesiam, propter quam sustinuit Christus*.

Et cette comparaison fonctionne aussi dans l'autre sens : parce que le Christ a donné sa vie pour l'Église comme un époux pour son épouse, ainsi une union d'amour entre un homme et une femme peut être de grande valeur. Cette typologie par Irénée véhicule une vision positive du mariage[44].

4.2. Une interprétation littérale à propos des prophéties sur la béatitude finale

Dans d'autres passage du *Contre les hérésies*, Irénée préfère une interprétation littérale de l'Ancien Testament pour promouvoir la même conception positive du mariage. Ceci est spécialement vrai à la fin du livre V, quand il décrit la bénédiction finale dans le *regnum iustorum*. Là, il interprète de manière littérale les prophéties d'Isaïe décrivant la fin des temps : les enfants joueront effectivement avec les serpents, les lions mangeront à nouveau de l'herbe, etc. (Is 11). Et Irénée donne aussi un sens littéral à Isaïe 6, 12, en répétant quatre fois :

> « Ceux qui auront été laissés se multiplieront sur la terre »[45].

Ainsi, Irénée laisse la porte ouverte à une possible approche nuptiale de la fin des temps. Cette dernière étape avant le jugement final semble, dans l'esprit d'Irénée, ne pas être seulement le mariage « ultra-spirituel » du Christ et de l'Église, mais aussi un mariage impliquant une dimension physique pour les élus, comme un moyen parmi d'autres de participation au mariage Christo-ecclésial. À ce titre, Irénée peut être dit un vrai Père de l'Église grec, même s'il a émigré de l'Asie Mineure à la Gaule. De fait, plus qu'en Occident, la liturgie du mariage a gardé en Orient une forte dimension eschatologique. Par exemple, dans le rite du mariage Byzantin, le prêtre demande à Dieu de « préserver [pour les mariés] leur couronne dans son royaume »[46]. À travers le symbole de la couronne, centre de la liturgie nuptiale byzantine, on comprend que le mariage est une réalité sans fin, pas seulement par rapport au Christ et à l'Église en général, mais aussi, de manière particulière, pour ceux qui ont célébré un sacrement de mariage.

[44] Cyril Pasquier : « Toothing-stones », 168–169.

[45] Irénée de Lyon : *Ah* V, 34, 2 ; 35, 1 : *Qui remanserint multiplicabuntur super terram*. Cyril Pasquier : « Théologie du corps, mariage et eschatologie. Regards sur Irénée de Lyon », *Nouvelle revue théologique* 145 (2023) 561. [doi : doi.org/10.3917/nrt.454.0549]

[46] *Εὐχολόγιον τό μέγα σὺν Θεῷ ἁγίῳ*. Editio typica, Typographia polyglotta, Rome, 1873, 174 : *ἀνάλαβε·τοὺς στεφάνους αὐτῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ σου.*

Ainsi Irénée, « théologien de la chair », promeut une vision positive du mariage, soit par l'allégorie, soit par une interprétation littérale. Dans le cas d'Irénée, l'herméneutique n'est pas un cadre rigide, mais plus un outil maniable pour démontrer ses idées théologiques.

Conclusion

Nous avons parcouru un certain chemin sur le thème de la *lectio divina* en suivant les traces de saint Irénée de Lyon. Il est un auteur si antique que la lecture biblique ou *lectio divina* reçoit une saveur particulière à son contact. De fait, Irénée a vécu au temps de la transition entre tradition orale et tradition écrite. Il peut ainsi apporter la dimension existentielle de l'oralité à la pratique ecclésiale de la *lectio divina*. Mais cette vie foisonnante n'est pas dépourvue d'un certain cadre. La règle de foi, la succession apostolique et le canon des Écritures semblent être la condition *sine qua non* pour une véritable *lectio divina*. Finalement, la vie contenue dans cette authentique *experientia divina* est aussi diffusée dans les idées théologiques vivantes qu'Irénée développe, notamment au sujet du mariage.